



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Déclaration de Politique Monétaire du 25 novembre 2025

En date du 24 novembre 2025, le Comité de Politique Monétaire s'est réuni pour analyser les développements macroéconomiques récents de l'environnement économique international, régional et national, évaluer les résultats des récentes décisions de politique monétaire et décider de nouvelles orientations de politique monétaire pour la période à venir.

Au niveau de l'économie internationale, les perspectives économiques du FMI d'octobre 2025 montrent que la croissance du PIB mondial s'établirait à 3,2% en 2025 contre 3,3% en 2024. Ce ralentissement serait expliqué par le relèvement des droits de douane appliqués principalement par les Etats-Unis d'Amérique et la persistance de l'incertitude liée à l'action publique, ce qui constitue un frein à l'investissement et aux échanges. En outre, une nouvelle intensification des mesures protectionnistes, notamment des barrières non tarifaires, pourrait inhiber l'investissement, perturber les chaînes d'approvisionnement et freiner la croissance de la productivité.

L'inflation est restée globalement stable au troisième trimestre 2025 dans les grandes économies de l'OCDE et est proche des cibles des banques centrales dans certains pays. Elle s'est stabilisée à 4,1% au troisième trimestre 2025 après avoir oscillé à ce même taux au trimestre précédent. De même, elle s'est presque stabilisée à 4,1% au Royaume-Uni. Toutefois, l'inflation a augmenté aux Etats-Unis, passant de 2,5% au deuxième trimestre 2025 à 2,9% au troisième trimestre 2025.

Dans la Communauté Est Africaine, les perspectives régionales du FMI d'octobre 2025 montrent que la croissance économique devrait se situer à 5,5 % en 2024 et atteindre 5,6% en 2025. Toutefois, ces prévisions pourraient être affectées par des facteurs de vulnérabilité, notamment les conditions d'emprunt qui restent contraignantes, l'aide internationale qui se rétrécit ainsi que l'accentuation des conflits régionaux.

Concernant la conjoncture économique nationale, le Comité a observé une augmentation de 30,0% de la production du thé au troisième trimestre 2025, qui s'est établie à 972,0 tonnes. Il a également observé une augmentation de la production du café vert de 54,4%, qui s'est située à 4 645,3 tonnes au troisième trimestre 2025.

Les projections du cadrage macroéconomique de septembre 2025 indiquent que la croissance économique restera soutenue et va s'établir à 4,0% en 2025, après 4,1% en 2024 et 3,3% en 2023. Cette croissance serait principalement tirée par l'accélération de la croissance du secteur secondaire, qui va passer de 1,6% en 2024 à 4,6% en 2025, reflétant les bonnes performances attendues du secteur minier.

La balance des paiements du troisième trimestre 2025 comparée à une année avant, fait ressortir une atténuation du déficit du compte des transactions courantes, résultant de l'atténuation de 6,9% du déficit du compte des services, combiné à l'augmentation de 13,2% de l'excédent structurel du compte du revenu secondaire.

L'encours de la dette publique totale s'est accru de 19,8% à fin septembre 2025, d'une année à l'autre, atteignant 8 160,2 Mrds de BIF à fin septembre 2025 contre 6 809,7 Mrds de BIF en septembre 2024, suite principalement à l'accroissement de 26,9% de la dette intérieure. Exprimée en pourcentage du PIB, l'encours de la dette publique représente 46,1%, niveau qui est inférieur au plafond de 50% du PIB convenu dans les critères de convergence macroéconomique de la CEA.

S'agissant des conditions monétaires, le taux moyen pondéré du marché interbancaire a diminué au troisième trimestre 2025, passant de 7,77% à 7,61%, d'un trimestre à l'autre. Par contre, celui des bons du Trésor à 13 semaines a augmenté, passant de 8,86% à 8,98%. De même, le taux moyen pondéré sur les crédits distribués a augmenté, passant de 14,06% à 14,24%.

L'indice des prix à la consommation, tel que publié par l'Institut National des Statistiques du Burundi, indique que le niveau des prix au troisième trimestre 2025 a décéléré, le taux d'inflation s'étant établi à 34,2% contre 43,7% au deuxième trimestre 2025. Cette baisse a concerné à la fois l'inflation alimentaire, qui est revenu de 44,1% à 33,7%, et l'inflation non alimentaire qui a diminué de 43,0% à 38,6%. De même, l'inflation sous-jacente a décéléré, se fixant à 40,3% contre 49,4% au trimestre précédent.

Les prévisions d'inflation montrent que l'inflation globale continuerait à décélérer pour s'établir à 28,20% au quatrième trimestre 2025. L'inflation globale resterait fortement influencée par la hausse de 25,0% des prix des produits alimentaires et de 20,9% des prix des produits énergétiques.

Cette dynamique serait imputable à une amélioration dans l'approvisionnement des marchés en vivres et un apaisement des tensions sur le marché des changes, résultant des politiques monétaire et budgétaire restrictives, combinées à d'autres initiatives de la BRB visant la stabilisation de ce marché. Les initiatives de la BRB sont notamment menées dans le cadre de mise en œuvre du programme national des réformes de stabilisation macroéconomiques et témoignent d'une volonté de bonne collaboration entre la BRB et le Ministère en charge des finances pour une bonne coordination des deux politiques. Les actions menées ont principalement porté sur :

- La limitation du financement monétaire du déficit depuis le début de l'exercice budgétaire en 2025/2026 ;
- La mise en place des stratégies d'approvisionnement en devises de certains grands importateurs qui ont un impact significatif sur le marché des changes ;
- L'approvisionnement en Yuan par la BRB de certains importateurs à partir de la Chine.

L'engagement de l'Etat dans l'instauration de la transparence dans l'exploitation et exportations des minerais aurait aussi donné espoir aux agents économiques et contribué à l'apaisement des tensions sur le marché des changes. La Banque Centrale tient à rassurer le public que les recettes provenant de l'exportation des ressources minières seront gérées avec rigueur, transparence et responsabilité. En collaboration avec l'ensemble des institutions concernées, la BRB veillera à ce que ces ressources soient mobilisées de manière optimale au bénéfice de la stabilité économique et développement durable du pays.

Sur base de ces développements, le Comité de Politique Monétaire apprécie les évolutions positives enregistrées, tout en considérant que le contexte national est resté marqué par des niveaux élevés d'inflation et de prime de change ainsi que des perspectives économiques qui restent sujettes aux chocs internes et externes. La BRB reste engagée à poursuivre la mise en œuvre des réformes de politique monétaire et de change visant la stabilité des prix et du système financier, tout en contribuant à la mise en œuvre des politiques économiques propices à la stabilité macroéconomique et au développement harmonieux du pays.

A cet effet, la BRB décide de :

- Poursuivre une politique monétaire restrictive et maintenir le taux directeur à 12% ;
- Edicter un nouveau règlement régissant le marché interbancaire en monnaie locale, dans le but de moderniser et développer ce marché en effectuant les opérations à travers la plateforme de négociation et suivi des transactions du marché en temps réel « Refinitiv » ;
- Poursuivre l'exploration d'autres possibilités de payer les importations dans les monnaies des pays de provenance ;
- Renforcer la coordination des politiques monétaire et budgétaire en vue d'assurer l'efficacité des instruments de la politique monétaire ;
- Accélérer la finalisation des projets de digitalisation du système financier ;
- Maintenir une communication régulière avec tous les acteurs économiques.

Fait à Bujumbura, le 25 novembre 2025

Edouard Normand BIGENDAKO

Gouverneur

